L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 31 MAI 1872.

FRANCE.

C'est le 19 mai que l'Assemblée de Versailles s'est réunie après les vacances de trois mois, et c'est dans la même séance du 24 qu'elle a élu Mac Mahon président à la place de M. Thiers.

Nous avons reçu hier des journaux de Paris jusqu'au 20 mai seulement.

On lit dans le *Journal officiel* :

"Le président de la République, reconnaissant la nécessité de modifier son administration, a demandé à tous les ministres leur démission, qu'ils se sont empressés de lui remettre.

"MM. Dufaure, de Rémusat, Léon Say, Christophle, Port, général de Cissey et le vice-amiral Pothuau conservent leurs portefeuilles.

"M. Casimir Périer est nommé ministre de l'intérieur; M. de Fourtou est nommé ministre des cultes; M. Béringer ministre des travaux publics, et M. Waddington ministre de l'instruction publique.

La formation du nouveau ministère est ainsi racontée par la *Gazette de France* :

Les nouveaux cabinet est constitué. Le centre gauche triomphe. Sans appui dans la Chambre et dans le pays, il va diriger les affaires de la France sous l'égide de M. Thiers. Il n'est pas sans intérêt de connaître dans certaines défaites les difficultés qu'a rencontrées la formation du nouveau ministère et les intrigues qui ont abouti au classement des portefeuilles, qui a donné lieu.—C'est cet instant plus nécessaire qu'on est généralement, dans le monde politique, de l'avis de M. Barthélemy Saint-Hilaire, dont nous trouvons dans *Paris Journal* l'appréciation suivante des événements :

"M. Barthélemy Saint-Hilaire, dit *Paris-Journal*, très entouré hier matin à l'Elysée par plusieurs députés cherchant à présentir le véritable état de la situation, leur répondit inconiquement :

"Messieurs, je crois que nous allons entrer dans une semaine qui deviendra historique."

Voici la note que publiait hier le *Bien public* avant que la composition du nouveau cabinet fût annoncée :

"Ce matin, la reconstruction du cabinet n'était pas encore accomplie. Il est cependant probable qu'elle s'exécutera dans les conditions indiquées dès le premier instant et que le caractère du nouveau conseil sera centre gauche modéré. La situation a une importance qu'il serait puéril de chercher à diminuer. L'agitation qui règne dans le monde parlementaire est très grande. Tant qu'une résolution définitive n'est pas prise, les influences agissent, les personnalités en jeu sont sollicitées et conseillées.

"Le public ne voit pas bien clair dans ces hauteurs, les luttes, les hésitations des politiques: il prend les choses plus simplement. Depuis plusieurs jours, il était préparé à une modification ministérielle: il la voit s'accomplir; il en attend la solution, certain qu'elle s'achèvera dans le sens que l'opinion publique indique, que ce qui ressortira de la combinaison nouvelle, ce sera une affirmation plus nette de la République, avec toutes les garanties désirables pour l'ordre et la stabilité."

Le même journal, dans l'article du *Bien public*, conté ces nouvelles. Cela se comprend. Il fallait satisfaire les diverses ambitions, rallier les uns, rassurer les autres, et en réunissant faire un ministère avec un parti qui compte 25 voix dans l'Assemblée. Que de promesses on a dû faire, si on a pu gagner beaucoup de consciences.

Récontons maintenant le *XIXe Siècle*, autre organe de la présidence :

"La journée d'hier a vu se dénouer la crise ministérielle. Nous dîmons ailleurs la composition du nouveau cabinet. M. le président de la République a éprouvé une grande difficulté à constituer son ministère, et les tiraillements dont nous parlions hier matin n'étaient pas le résultat de faux renseignements.

"C'est avec une répugnance extrême que M. Casimir Périer s'est enfin décidé. Un de ses amis observait à M. Thiers, qui lui faisait remarquer qu'après avoir comenté à prendre le portefeuille, il lui était impossible de se dérober. M. Casimir Périer s'est ordonnait son acceptation à celle de M. Béranger, qui a son tour se détermina à accepter.

"Mais M. Martel ayant opposé un refus formel, M. Thiers dut s'adresser à M. Waddington, qui déclara que le portefeuille de l'instruction publique était le seul qui lui convînt. M. Béranger ne voulant pas du ministère des cultes, M. le président de la République sera M. de Fourtou de céder son portefeuille à M. Béranger et de prendre les cultes. M. de Fourtou hésita longtemps et, à vous dire, ennuyé à M. Thiers qu'il ne faisait aucune difficulté de consentir à ses arrangements. C'est ainsi que s'est organisé le ministère.

"M. Waddington, sortant de l'Elysée, s'est rendu immédiatement chez M. Jules Simon pour causer avec lui des affaires du ministère de l'instruction publique. On affirme que ses dispositions sont conformes à celles de son prédécesseur. M. de Fourtou s'est également rendu chez l'ancien ministre des cultes.

"Les deux nouveaux ministres avaient été précédés par M. Thiers et par Mme Thiers, qui avaient tenu à venir eux-mêmes exprimer à M. Jules Simon leurs sentiments personnels. L'entrevue a été, paraît-il, des plus cordiales. M. le président de la République avait, dès le matin, adressé une lettre à son ancien ministre pour lui présenter ses regrets dans les termes les plus élogieux.

"M. Jules Simon, dans sa retraite, emporte, du reste, de nombreux témoignages d'estime et de respect.

"Tous nos amis de la gauche républicaine se sont rendus à son domicile, son collègues du cabinet, tous les employés de son administration, depuis les GRANDS CHEFS jusqu'aux plus petits employés qui voulu se présenter individuellement chez lui.

"Enfin, plusieurs conseils municipaux des environs de Paris, parmi lesquels nous citerons ceux de Saint-Denis et de Clichy, lui ont envoyé des adresses.

"P. S.—Nous apprenons à la dernière heure que l'administration des théâtres va être séparée de la direction des beaux-arts et sera désormais partie du ministère de l'intérieur."

Les journaux officieux sont unanimes à raconter les préoccupations auxquelles la démission de M. Jules Simon a donné lieu. Il n'y a pas jusqu'aux conseils municipaux de Saint-Denis et de Clichy qui n'aient tenu à être de la fête. M. Thiers voulait offrir une compensation à son ancien ministre. Il est dans les usages des hommes du 4 septembre de ne pas lâcher leur place sans une compensation. On proposait à M. Jules Simon une ambassade; quel sait! de chez Bodaille et de la barrière de Clichy, tombé dans une vraie cour, mais en temps de révolution on en a vu bien d'autres. M. Jules Simon a eu la modestie de refuser. Il a encore des services à rendre à la République, et il va reprendre sa place de député radical.

Les membres de la droite et du centre droit ont tenu hier à deux heures, une séance à l'hôtel de Réservoirs à Versailles, sous la présidence de M. de Larcy.

Plus de cent vingt membres appartenant à ces deux fractions de l'Assemblée étaient présents.

On a discuté la conduite qu'en aurait à tenir à l'égard des lois constitutionnelles, présentées par le gouvernement, et la marche qu'on suivrait pour obtenir les garanties conservatrices nécessaires.

Pour ce qui est des lois constitutionnelles, la réunion a décidé qu'elle ne les repousserait pas en principe, mais qu'elle amenderait dans le sens conservateur.

En ce qui concerne les moyens à prendre pour arriver à obtenir les "gages" conservateurs, on s'en fondra à une interpellation sur laquelle on provoquera un vote.

L'interpellation visera surtout les dangers que courent, dans l'opinion des membres de la réunion, les intérêts sociaux, la religion, la famille et surtout la propriété. Le caractère politique qui lui sera donné ne sera que secondaire.

En somme, l'animation était très grande parmi les membres de la réunion, et tous ont montré la plus ferme résolution de tenir tête au gouvernement sur toutes les questions où celui-ci ne serait pas disposé à donner aux idées conservatrices les plus larges satisfactions.

On a entendu M. d'Audiffret-Pasquier, Daru, de Castellane, d'Andelarre, Amédée Lefèbre-Pontalis."

Le centre-gauche s'est réuni hier après-midi au Grand-Hôtel, sous la présidence de M. Christophle.

—Le 18, M. Gambetta avait prononcé à Nantes un discours qui avait fait sensation et dont le *Corsaire* donne l'analyse suivante :

Dans une magnifique improvisation, le célèbre orateur passe en revue les progrès accomplis dans les deux dernières années par les idées républicaines. Il insiste sur la séparation qui existe entre la majorité de l'Assemblée et la majorité de la nation.

Cette séparation a cessé, dit-il, entre elles un abîme qui rien ne peut combler. (Applaudissements.) Chaque élection nouvelle révèle cette situation. Chaque fois qu'elle a été consultée, la France a tenu un langage plus clair et plus tranchant. Elle a montré par son vote qu'elle voulait en finir avec l'Ordre moral. C'est le pays tout entier et non certaines majorités occultes, comme on l'a prétendu, qui a manifesté cette ferme volonté.

L'orateur aborde ensuite les deux échecs subis et dans la Charente-Inférieure. Il établit que l'échec du candidat républicain dans le Mouchard est dû surtout à l'influence exercée par l'administration, qui a cessé de rester en fonctions. Il faut surtout lutter contre l'ignorance. La France veut la République.

Ce point ne peut être contesté. Cependant les monarchistes préparent un complot. Mais le gouvernement ne peut être complaisant. M. Gambetta adjure le gouvernement de se ranger du côté de la nation. (Applaudissements.)

En terminant, l'orateur demande au parti républicain de rester uni, compact, d'éviter avec soin tout acte d'impatience qui serait de nature à retarder l'avènement de la République définitive.

—Le trait de l'individualisme, c'est l'égoïsme et l'abnégation même du devoir et du dévouement. *Quand il n'y a que des individus, a dit Benjamin Constant, il n'y a que la première, et quand l'orage vient, la première de la page.*

LE TESTAMENT DU PAPE.

On mande de Rome, le 8 mai, à l'*Unité Nationale* :

Le Pape est très malade. On a même dit mort; il est vrai qu'il a fait son testament et qu'il a institué ses neveux héritiers de son patrimoine. Le Pape a nommé de son appartement particulier au Vatican, mobilier d'une valeur de vingt-cinq mille, et de ses objets d'art très précieux. Il a institué pour son premier héritier le comte Luigi Martel Ferretti, enfant né du mariage du comte avec une princesse de la famille du Drago. Il y a des legs spéciaux pour les personnes qui lui sont restées fidèles dans ses malheurs, et pour les parents d'un degré plus éloigné.

On sera peut-être étonné d'apprendre que la succession du pape se compose, en grande partie, des effets mobiliers de son appartement. Mais on ne s'étonnera plus quand on saura qu'en vertu de l'usage et traditionnelle coutume de la cour du Vatican, le pape est propriétaire du tout ce qu'se trouve dans son appartement. A [illegible] il est en [illegible] tout pour l'ameublement du nouveau pontife, qui, à peine élu, doit pourvoir à ses meubles.

Je sais qu'il règne une grande agitation au sujet de la succession du Pape. On dit chez les [illegible] qu'il ne faut pas [illegible] il faudra s'adresser aux tribunaux; et on ne voudrait pas recourir aux tribunaux italiens. Mais le véritable mobile de l'agitation, le voici :

Le pape, sentant, dit-on, qu'il peut faire la guerre à cette maladie avec un très grand succès par l'hygiène. Il n'est pas exact de croire, comme on le pense généralement, que les diarrhées et les dysenteries sont plutôt exempts que les villes; il y a au contraire des villages où le mal prend parfois les proportions d'une peste. Et l'on ne peut en douter; car la diffusion de la maladie tient avant tout à une pollution ou de l'atmosphère, ou du sol, ou de l'eau potable. Ces trois causes peuvent souvent agir en même temps.

Les médecins se demandent encore si la fièvre entérique peut naître aujourd'hui spontanément ou si le mal ne naît pas toujours des produits émanés du mal antérieur. Les hygiénistes, en tout cas, savent de science certaine que partout où il y a des excrétions humaines ou décomposition, la fièvre entérique peut naître; et l'expérience démontre que ces excrétions sont surtout redoutables quand elle proviennent de personnes déjà atteintes du mal. Il y a une relation presque mathématique entre la diffusion de la maladie et un mauvais drainage des fosses perméables, dont les produits peuvent infecter les eaux potables. L'eau, beaucoup plus que l'air, semble être le véhicule de la maladie. Cette vérité ne saurait être assez répétée, et toutes les municipalités grandes ou petites doivent faire une guerre constante à tout système de drainage qui risque d'empoisonner par infiltration les eaux potables.

Le gouvernement qui obtiendrait, par des règlements convenables, la séparation absolue de toutes les substances qui sortent du corps humain et des eaux potables, rapporterait une véritable victoire contre la barbarie et sauverait chaque année des milliers de vies.

Donnons quelques exemples tirés des rapports officiels : A Guildford, un égout laisse pénétrer des infiltrations dans un puits qui alimente une grande partie de la ville ; 330 maisons s'y fournissent d'eau. Dans ces maisons, 150 cas de fièvres antériques éclatent dans une semaine; la semaine suivante il y a 100 cas nouveaux; dans les 1,345 autres maisons de la ville, pas un seul cas.

Rotherham tire son eau potable de plusieurs sources: l'une est empoisonnée par le voisinage de maisons mal drainées et par un ruisseau qui sert de drain; plusieurs hameaux : cette localité est sans cesse ravagée par la maladie.

A Zerlinz, une inondation mêle les eaux de la source et les eaux des drains; dix jours après, la fièvre éclate, et en deux mois, sur une population de 900 personnes, 300 sont atteintes et 41 périssent. A Dieden-Benent, un puits est empoisonné par des matières provenant d'une maison où le mal existe déjà; sur 88 personnes qui s'y alimentent, 42 sont attaquées. Nous nous arrêtons; nous pourrions citer des centaines d'exemples. Leur accablante éloquence démontrer d'une manière presque péremptoire que si l'eau n'est pas le seul véhicule du mal, il est du moins de beaucoup le plus dangereux. Il y a donc un véritable intérêt social à préserver l'eau potable dans les villages comme dans les villes, de tout contact avec des matières animales en décomposition.

—Un bon écho, recueilli par *Paris-Journal* ;

On se souvient que Balzac, revenu des illusions de la jeunesse et trouvant que la littérature ne nourrissait pas assez son ardeur, avait formé le projet suivant: Il voulait acheter un vaste fonds d'épicerie, Mme George Sand aurait tenu la caisse et le comptoir, pendant qu'Alfred de Musset, Théophile Gautier, Méry, Léon Gozlan et lui auraient servi la pratique.

—Nous aurions réalisé en très peu de temps une fortune superbe, disait en riant Balzac, et on serait venu nous acheter du sucre ou du chocolat uniquement pour nous voir.

Il paraît qu'un projet du même genre aurait germé dans la tête d'un industriel parisien.

Il voudrait fonder un immense cabinet de lecture et de travail, où le public serait admis à voir écrire et composer les principaux écrivains : auteurs dramatiques, publicistes et romanciers. Il les paierait selon le degré de célébrité ou de notoriété auquel ils seraient parvenus.

Chaque auteur mécène pour ce public aurait fait de sérieuses propositions à MM. Alexandre Dumas fils et Victorien Sardou. Il leur offrirait cent cinquante francs par chaque séance.

—Quelques détails de circonstance sur les cerises, le fruit populaire par excellence : La cerise, dit la *Liberté*, est originaire de l'Asie-Mineure, et elle a été apportée en Europe 66 ans avant Jésus-Christ.

Le commerce des cerises peut être évalué à plusieurs millions par année. Dans les temps où elles abondent, les marchands des quatre saisons les débitent à 20 et à 15 centimes le 1pi kil. Ces débitants y gagnent, malgré la modicité de leurs prix, se font encore des bénéfices de 12 à 20 francs par jour. Il est vrai que cela ne dure que quelque temps.

Bordeaux, Béziers, Avignon, sont les villes qui font le plus grand commerce de cerises. Les meilleures viennent de la petite ville de Lue; celles de Montmorency sont également estimées, mais cette dernière localité n'en produit qu'en un nombre peu considérable en comparaison de sa renommée.

Les cerises du Chatay le Roi, de cerises anciennes, s'expédient en quantité à Londres et à Saint-Pétersbourg.

Quant aux guignes, elles bigarreaux, elles sont moins succulentes et moins fertiles que les autres cerises. Les médecins se cultivent principalement à Montreuil.

La pêche entre dans la composition d'un grand nombre de produits alimentaires : confitures, gelées, conserves, kirsch, marasquin, etc., etc.

Le kirsch, dont le débit est si considérable, se fabrique en grande quantité dans la Franche Comté et en Alsace.

Le bois du cérisier est employé par les tourneurs ; vendu, il imite l'ébène.

La médecine emploie l'écorce pour faire un sirop ordonné contre les fièvres. Avec les queues de cerises on fait une tisane.

—Le jeu de boules.—A l'occasion d'un concours qui va avoir lieu à Toulon, celui des "boules ferrées", le *Journal des Débats* donne les détails suivants sur l'histoire de ce jeu populaire :

Le jeu de boules remonte à plusieurs siècles.

On jouait aux boules sous Louis XIII. A l'époque où ce monarque allait coucher au moulin sur l'emplacement duquel a été bâti le château de Versailles, il fit rencontre au bas de la côte, à Fendroit où est la vaste place d'armes qui précède le palais, de bons paysans qui lançaient des morceaux de bois arrondis et qui se délassaient à ce sport en projectiles le plus près possible d'une petite boule distante de quelques toises.

Louis XIII descendit de cheval, se posta sur le théâtre de la boule, et, après avoir suivi l'exercice des jouteurs, se mêla familièrement à eux, demanda et prit une boule, et la lança si adroitement qu'elle alla donner en plein sur le but.

Le cardinal de Richelieu ne dédaignait pas de se livrer à ce jeu, très favorable à la santé, sur la terrasse de son château de Rueil.

Ce jeu se répandit bientôt dans les villes et dans les habitations de campagne. Aux abords des étées, les endroits publics connus sous le nom de guinguettes entraînent leurs jeux de boules comme leurs jeux de billard. On peignait sur l'enseigne du cabaret le jeu de boules : deux au dessous et trois au dessus. On jouait aux boules la défense de la buvette, le lapin, le canard, la poule, etc.

Peu de Parisiens,—de vrais Parisiens,—ne sont pas sans avoir joué aux boules dans les jardins qui existaient sur barrière ou aux environs de la capitale. Aujourd'hui on trouve des jeux de boules dans les villas.

Revenons au grand concours de boules ferrées qui va s'ouvrir à Toulon le 15 mai.

En Provence, on prend le jeu de boules tellement au sérieux que lorsqu'une partie est engagée, soit sur les promenades, soit sur les places et chemins publics, un silence nombreux, grave, silencieux, attentif, entoure les joueurs, commente, ironie, approuve, critique tel ou tel coup avec animation. Les enjeux sont souvent considérables: les paris sont tenus avec entrain. Les boules de bois simples ne sont guère employées que par les joueurs de petite force. Les véritables amateurs se servent que de boules ferrées. Ces boules sont en métal de bois; le ferrement consiste dans l'application de clous dorés totalis sur la surface de la boule.

L'amateur, qui fait choix d'un jeu naturellement en deux boules, les sangle soigneusement dans un sac, dans un étui, à l'abri de toute altération, et ne les prête à qui que ce soit. Il est familiarisé avec l'amplitude, le poids, l'allure de ses boules, qu'il manie avec aisance et adresse. Donc on verra au rendez-vous de Toulon les amateurs en nombre, portant précisément ses deux boules ferrées.

Un jury sera nommé pour juger les parties, trancher les contestations qui pourraient survenir entre les joueurs et décerner les prix du concours.

—Le rédacteur en chef d'un journal officieux disait hier à un de ses confrères :

—Je ne sais ce que j'ai dans l'œil.

A quoi celui-ci fut répondit, le plus tranquillement du monde :

—C'est sans doute votre doigt qu'y est resté.

LA DIFFUSION DE LA FIÈVRE TYPHOIDE.

[illegible] Angleterre [illegible] dit M. [illegible] qu'il [illegible] testament [illegible] patrimoine [illegible] son appartement particulier au Vatican, mobilier d'une valeur de vingt-cinq mille, et de ses objets d'art très précieux. Il a tout légué au premier héritier, son frère le comte Luigi Martel Ferretti, enfant né du mariage du comte avec une princesse de la famille del Drago. Il y a des legs spéciaux pour les personnes qui lui sont restées fidèles dans ses malheurs, et pour les parents d'un degré plus éloigné.

On sera peut-être étonné d'apprendre que la succession du pape se compose, en grande partie, des effets mobiliers de son appartement. Mais on ne s'étonnera plus quand on saura qu'en vertu de l'usage et traditionnelle coutume de la cour du Vatican, le pape est propriétaire du tout ce qui se trouve dans son appartement. A [illegible] il est en [illegible] tout pour l'ameublement du nouveau pontife, qui, à peine élu, doit pourvoir à ses meubles.

Je sais qu'il règne une grande agitation au sujet de la succession du Pape. On dit chez les [illegible] qu'il ne faut pas [illegible] il faudra s'adresser aux tribunaux; et on ne voudrait pas recourir aux tribunaux italiens. Mais le véritable mobile de l'agitation, le voici :

Le pape, sentant, dit-on, qu'il peut faire la guerre à cette maladie avec un très grand succès par l'hygiène. Il n'est pas exact de croire, comme on le pense généralement, que les diarrhées et les dysenteries sont plutôt exempts que les villes; il y a au contraire des villages où le mal prend parfois les proportions d'une peste. Et l'on ne peut en douter; car la diffusion de la maladie tient avant tout à une pollution ou de l'atmosphère, ou du sol, ou de l'eau potable. Ces trois causes peuvent souvent agir en même temps.

Les médecins se demandent encore si la fièvre entérique peut naître aujourd'hui spontanément ou si le mal ne naît pas toujours des produits émanés du mal antérieur. Les hygiénistes, en tout cas, savent de science certaine que partout où il y a des excrétions humaines ou décomposition, la fièvre entérique peut naître; et l'expérience démontre que ces excrétions sont surtout redoutables quand elle proviennent de personnes déjà atteintes du mal. Il y a une relation presque mathématique entre la diffusion de la maladie et un mauvais drainage des fosses perméables, dont les produits peuvent infecter les eaux potables. L'eau, beaucoup plus que l'air, semble être le véhicule de la maladie. Cette vérité ne saurait être assez répétée, et toutes les municipalités grandes ou petites doivent faire une guerre constante à tout système de drainage qui risque d'empoisonner par infiltration les eaux potables.

Le gouvernement qui obtiendrait, par des règlements convenables, la séparation absolue de toutes les substances qui sortent du corps humain et des eaux potables, rapporterait une véritable victoire contre la barbarie et sauverait chaque année des milliers de vies.

Donnons quelques exemples tirés des rapports officiels : A Guildford, un égout laisse pénétrer des infiltrations dans un puits qui alimente une grande partie de la ville ; 330 maisons s'y fournissent d'eau. Dans ces maisons, 150 cas de fièvres antériques éclatent dans une semaine; la semaine suivante il y a 100 cas nouveaux; dans les 1,345 autres maisons de la ville, pas un seul cas.

Rotherham tire son eau potable de plusieurs sources: l'une est empoisonnée par le voisinage de maisons mal drainées et par un ruisseau qui sert de drain; plusieurs hameaux : cette localité est sans cesse ravagée par la maladie.

A Zerlinz, une inondation mêle les eaux de la source et les eaux des drains; dix jours après, la fièvre éclate, et en deux mois, sur une population de 900 personnes, 300 sont atteintes et 41 périssent. A Dieden-Benent, un puits est empoisonné par des matières provenant d'une maison où le mal existe déjà; sur 88 personnes qui s'y alimentent, 42 sont attaquées. Nous nous arrêtons; nous pourrions citer des centaines d'exemples. Leur accablante éloquence démontrer d'une manière presque péremptoire que si l'eau n'est pas le seul véhicule du mal, il est du moins de beaucoup le plus dangereux. Il y a donc un véritable intérêt social à préserver l'eau potable dans les villages comme dans les villes, de tout contact avec des matières animales en décomposition.

—Un bon écho, recueilli par *Paris-Journal* ;

On se souvient que Balzac, revenu des illusions de la jeunesse et trouvant que la littérature ne nourrissait pas assez son ardeur, avait formé le projet suivant: Il voulait acheter un vaste fonds d'épicerie, Mme George Sand aurait tenu la caisse et le comptoir, pendant qu'Alfred de Musset, Théophile Gautier, Méry, Léon Gozlan et lui auraient servi la pratique.

—Nous aurions réalisé en très peu de temps une fortune superbe, disait en riant Balzac, et on serait venu nous acheter du sucre ou du chocolat uniquement pour nous voir.

Il paraît qu'un projet du même genre aurait germé dans la tête d'un industriel parisien.

Il voudrait fonder un immense cabinet de lecture et de travail, où le public serait admis à voir écrire et composer les principaux écrivains : auteurs dramatiques, publicistes et romanciers. Il les paierait selon le degré de célébrité ou de notoriété auquel ils seraient parvenus.

Chaque auteur mécène pour ce public aurait fait de sérieuses propositions à MM. Alexandre Dumas fils et Victorien Sardou. Il leur offrirait cent cinquante francs par chaque séance.

—Quelques détails de circonstance sur les cerises, le fruit populaire par excellence : La cerise, dit la *Liberté*, est originaire de l'Asie-Mineure, et elle a été apportée en Europe 66 ans avant Jésus-Christ.

Le commerce des cerises peut être évalué à plusieurs millions par année. Dans les temps où elles abondent, les marchands des quatre saisons les débitent à 20 et à 15 centimes le 1pi kil. Ces débitants y gagnent, malgré la modicité de leurs prix, se font encore des bénéfices de 12 à 20 francs par jour. Il est vrai que cela ne dure que quelque temps.

Bordeaux, Béziers, Avignon, sont les villes qui font le plus grand commerce de cerises. Les meilleures viennent de la petite ville de Lue; celles de Montmorency sont également estimées, mais cette dernière localité n'en produit qu'en un nombre peu considérable en comparaison de sa renommée.

Les cerises du Chatay le Roi, de cerises anciennes, s'expédient en quantité à Londres et à Saint-Pétersbourg.

Quant aux guignes, elles bigarreaux, elles sont moins succulentes et moins fertiles que les autres cerises. Les médecins se cultivent principalement à Montreuil.

La pêche entre dans la composition d'un grand nombre de produits alimentaires : confitures, gelées, conserves, kirsch, marasquin, etc., etc.

Le kirsch, dont le débit est si considérable, se fabrique en grande quantité dans la Franche Comté et en Alsace.

Le bois du cérisier est employé par les tourneurs ; vendu, il imite l'ébène.

La médecine emploie l'écorce pour faire un sirop ordonné contre les fièvres. Avec les queues de cerises on fait une tisane.

—Un jeu de boules remonte à plusieurs siècles.

On jouait aux boules sous Louis XIII. A l'époque où ce monarque allait coucher au moulin sur l'emplacement duquel a été bâti le château de Versailles, il fit rencontre au bas de la côte, à Fendroit où est la vaste place d'armes qui précède le palais, de bons paysans qui lançaient des morceaux de bois arrondis et qui se délassaient à ce sport en projectiles le plus près possible d'une petite boule distante de quelques toises.

Louis XIII descendit de cheval, se posta sur le théâtre de la boule, et, après avoir suivi l'exercice des jouteurs, se mêla familièrement à eux, demanda et prit une boule, et la lança si adroitement qu'elle alla donner en plein sur le but.

Le cardinal de Richelieu ne dédaignait pas de se livrer à ce jeu, très favorable à la santé, sur la terrasse de son château de Rueil.

Ce jeu se répandit bientôt dans les villes et dans les habitations de campagne. Aux abords des étées, les endroits publics connus sous le nom de guinguettes entraînent leurs jeux de boules comme leurs jeux de billard. On peignait sur l'enseigne du cabaret le jeu de boules : deux au dessous et trois au dessus. On jouait aux boules la défense de la buvette, le lapin, le canard, la poule, etc.

Peu de Parisiens,—de vrais Parisiens,—ne sont pas sans avoir joué aux boules dans les jardins qui existaient sur barrière ou aux environs de la capitale. Aujourd'hui on trouve des jeux de boules dans les villas.

Revenons au grand concours de boules ferrées qui va s'ouvrir à Toulon le 15 mai.

En Provence, on prend le jeu de boules tellement au sérieux que lorsqu'une partie est engagée, soit sur les promenades, soit sur les places et chemins publics, un silence nombreux, grave, silencieux, attentif, entoure les joueurs, commente, ironie, approuve, critique tel ou tel coup avec animation. Les enjeux sont souvent considérables: les paris sont tenus avec entrain. Les boules de bois simples ne sont guère employées que par les joueurs de petite force. Les véritables amateurs se servent que de boules ferrées. Ces boules sont en métal de bois; le ferrement consiste dans l'application de clous dorés totalis sur la surface de la boule.

L'amateur, qui fait choix d'un jeu naturellement en deux boules, les sangle soigneusement dans un sac, dans un étui, à l'abri de toute altération, et ne les prête à qui que ce soit. Il est familiarisé avec l'amplitude, le poids, l'allure de ses boules, qu'il manie avec aisance et adresse. Donc on verra au rendez-vous de Toulon les amateurs en nombre, portant précisément ses deux boules ferrées.

Un jury sera nommé pour juger les parties, trancher les contestations qui pourraient survenir entre les joueurs et décerner les prix du concours.

—Le président du Conseil d'un journal officieux disait hier à un de ses confrères :

—Je ne sais ce que j'ai dans l'œil.

A quoi celui-ci fut répondit, le plus tranquillement du monde :

—C'est sans doute votre doigt qu'y est resté.

SPECTACLES, &c.

UN GRAND CONCERT

[illegible] L'INSTITUT [illegible] Vendredi, 6 Juin 1872, à 8 heures du soir.

Les portes seront ouvertes à sept heures.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE :

1.—Mme Gerard [illegible] Mme [illegible]
2.—Bellini, valse à [illegible] Mme G. A. Mille Bailey, Octavie [illegible]
3.—Si j'étais lui, air de [illegible] Mlle S. Ve
4.—Ballo in Maschera, air de baryton..... Verdi
Mr [illegible]
5.—Duo des Mousquetaires de la Reine, Halévy
Mme V. et Mr M.
6.—I Lombardi, "Ma la gioia" ..... Gobbaldi
Mlle M. W.
7.—Wie bahrlich [illegible] ..... [illegible]
Quartette [illegible]

SECONDE PARTIE :

8.—Les pauvres [illegible] ..... [illegible]
Mme E. et Mr M.
9.—Polonaise de Mignon, soprano..... Verdi
Mlle L. M.
10.—Duo de la Favorite..... Donizetti
Mlle E. et Mr M.
11.—La Fille du Régiment, soprano, Donizetti
Mme H.
12.—Air de la Traviata, soprano..... Verdi
Mlle [illegible]
13.—Valse de Venezia, soprano..... Verdi
Mlle [illegible]
14.—Rondo du Bal de Toute et Air des Bijoux (Faust)..... Gounod
Mlle [illegible]
15.—Sonnambulisti nel [illegible] Kreutzer
Quartette [illegible]

DIRECTRICES :

Mme J. H. Stauffer, Mme J. W. Brickell,
Mme Joseph Bowling, Mme Thos. Simms,
Mme J. W. Montgomery, Mme Chas. Maccady,
Mme J. Lafitte, Mme J. Ehrenzeller,
Mme J. N. Pulwell, Mme L. Bohn,
Mme A. H. Gonzales, Mme W. Agar.

COMITÉ DE SCÈNE :

G. W. Nott, Walter Bell,
A. Ledoux, N. W. Pulwell,
Geo. Bohn, C. W. Mittenberger,
Taylor Dendgre, Bingwald Brunhan,
James Bowling, Waldo Stauffer,
W. Stevens, Albert May,
E. Mittenberger. A. Bowling.

COMITÉ DE RÉCEPTION :

Charles Maccady, Washington Morton,
J. Bowling, Geo. E. L'Gibson,
J. H. Stauffer, Edgar Nash,
H. Renshaw, Jr., Victor Meyer,
W. Vaught, J. Ordway,
F. Lebonino, T. Bailly-Blanchard, Jr.,
E. Wharton, A. Tricou,
W. P. Ellison, Thos. Simms,
Dr. W. H. Mitchell, M. Kurzbeck,
J. B. Maupin. A. E. Gonzales.

Les membres du Comité de la Scène voudront bien se présenter à la répétition générale, sous le sabre du Concert, à l'Institut, à M. G. W. Nott.

Le Comité de Réception est prié de se présenter, à la même heure, à la porte de la rue Bourbon, à M. Ch. Maccady, président.

Entrée [illegible]

OPÉRA.

VENDREDI, 4 juin, à 1 1/2 heures P. M., GRAND CONCERT [illegible] par les Dames et demoiselles de la Nlle-Orléans, sous la direction de Mme M. G. Calligaro, au profit de l'Asile de St. Vincent.

DIRECTRICES :

Mme J. H. Stauffer, Joseph Bowling,
J. W. W. Montgomery, A. Ledoux,
M. Pulwell, J. H. Stauffer,
Thos. Simms, D. Brickell,
Chas. Maccady, J. B. Lafitte,
A. Bohn. W. Agar.

Stand—30 6 1ain

Le Grand Musée d'Anatomie,

Au No 46 de rue St-Charles,

Est ouvert tous les jours, pour les messieurs et messieurs. Une LECTURE sur la faiblesse nerveuse, vieux péchés, maladies secrètes, maux jeunes gens. Ou l'envoie franco de port, en cachet, sur réception de 25 centimes. Prospectus gratis. Le Musée d'Anatomie, No 46 de la rue St-Charles, Nlle Orléans. 1dim—1an

JARDIN DE MAGNOLIA.

La plus belle et la plus agréable place d'amusements d'été, pour pique-niques, fêtes de familles, dîners, soupers, etc.

OUVERT CHAQUE JOUR.

Le dimanche, grand concert gratis.

Restaurant et parfre ouverts de mets et de [illegible]

Les jours de la semaine on aura l'usage du jardin.

Dans le bales se trouve [illegible]

6 mai—1an RICHARD ROMAIN.

Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

A VIS est donné aux ALSACIENS-LORRAINS qui, dans l'indépendance de la présente loi, ont fait leur option pour la nationalité française, que le ministère de la guerre, dans le bureau de la [illegible] vient de mettre à leur disposition, sur leur demande, des [illegible] leur permettant de [illegible] la nationalité française, sans exiger de la demande qu'ils en forment à tout agent [illegible] Ces [illegible] sont [illegible] mois, 2 [illegible] prénoms, date et lieu de naissance, [illegible] sera envoyé, pour être remis de leur signature, le [illegible] de la déclaration d'option. Le délai pour formuler ces demandes expirera le 25 septembre 1872.

Avril—27

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des rues Carondelet et Commune, Nlle Orléans, le 1er mai 1872. Avis est donné, que, conformément à l'article 62 de la charte, il sera nommé, à l'assemblée générale, qui aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le 21 juin 1872, à midi, à l'effet de procéder au remplacement des membres du Conseil de la Compagnie, dont les noms suivent :

Jos. Bonnecaze, Jos. Rogers,
Jos. Rogers, Jr., Jos. Rogers, Jr.,
Jos. Rogers, Jr., Jos. Rogers, Jr.,
Jos. Rogers, Jr., Jos. Rogers, Jr.